

# **Recommandations face au projet de développement résidentiel sur les terrains de l'Hôpital Louis-H-Lafontaine**

## **1. Contrôle de la circulation**

Le projet de développement augmentera de façon considérable la circulation dans le quartier situé à l'ouest et joutant le projet entre Hochelaga et Sherbrooke, particulièrement sur les rues de Marseille et Pierre-de-Coubertin. Cette augmentation sera due aux facteurs suivants:

Il n'y aura pas de services dans le nouveau développement. Les résidents iront donc les chercher dans les quartiers avoisinants au nord mais surtout à l'ouest. En effet, il n'y a pas de services au sud d' Hochelaga, et la zone ouest est non seulement limitée par l'hôpital mais aussi par l'autoroute 25. Quant au nord, il ne peut offrir que certains services commerciaux (centre d'achats). Les écoles, églises, aréna, dépanneurs, nettoyeurs surtout mais aussi les coiffeurs, médecins, dentistes sont situés à l'ouest et accessibles par les rues est-ouest. Pour y accéder, les nouveaux résidents auront tendance à éviter les rues Sherbrooke et Hochelaga à forte circulation et emprunteront plutôt les rues de Marseille et Pierre-de-Coubertin.

Une bonne partie des nouvelles résidences seront enclavées (par exemple, celle située au nord de l'hôpital près de l'actuelle buanderie) ou n'auront accès qu'à des rues transversales est-ouest à cause de la contrainte posée par Hydro-Québec, d'où concentration de la circulation sur ces rues.

La possibilité d'accès direct à Sherbrooke pour ces 1200 unités n'existera que par le boulevard du Trianon, lequel lui-même n'a aucune continuité sur Hochelaga et ne débouche à partir de Sherbrooke au nord que sur une rue accessoire à l'ouest du centre d'achats Domaine, une rue qui n'a pas de véritable débouché au nord. Une concentration de véhicules sur les rues restantes est donc inévitable particulièrement à l'heure de pointe

Aux heures de pointe, il y a déjà des bouchons de circulation à la rue Sherbrooke vis-à-vis de la rue du Trianon) à cause de la sortie du Centre d'achats, des travailleurs de l'Hôpital et de l'accès à l'autoroute 25. Cette situation ne pourra que se détériorer avec la construction de 1200 logements. Ceci fera en sorte que les nouveaux résidents chercheront à éviter d'attendre aux feux rouges du boulevard du Trianon à Sherbrooke et Hochelaga et chercheront à contourner le problème en empruntant les rues de Marseille et Pierre-de-Coubertin pour aller chercher les rues Hochelaga et Sherbrooke plus à l'ouest. Le rond-point prévu ne fera qu'y inciter davantage les résidents, puisqu'il augmentera la capacité de la circulation.

Les rues Lyall et Émile-Legrand sont déjà à sens unique avec interdiction de tourner à gauche sur Sherbrooke à la demande des citoyens parce que la circulation y était déjà trop intense. Le nouveau projet ne fera qu'empirer cette situation.

Nous nous plaignons déjà qu'un nombre important de véhicules (autos et véhicules lourds compris) essaient d'éviter les feux rouges de la rue Haig en

utilisant les rues avoisinantes en tournant sur Pierre-de-Coubertin et Hochelaga. Comment penser que cette situation ne s'empirera pas?

Les zones jouxtant immédiatement les nouveaux développements sont à caractère résidentiel uniquement et jouissent d'une certaine tranquillité. Les changements considérables qu'apportera le projet ne peut que troubler cette tranquillité, et par conséquent la qualité de vie des citoyens et la valeur des propriétés. Il faudrait donc mettre en œuvre des moyens pour protéger cette valeur en mettant en place des moyens dissuasifs qui favoriseront l'utilisation du boulevard du Trianon et décourageront l'accès aux rues situées à l'ouest du projet.

Pour ce faire, les recommandations suivantes devraient être prises en considération:

- que les rues de Marseille et Pierre-de-Coubertin soient à sens unique *dos à dos*
- que ces rues ne soient pas rectilignes jusqu'à l'Hôpital mais soient plutôt discontinues (comme l'est la rue Marseille un peu plus à l'ouest)
- éliminer l'idée du rond-point
- poser des dos d'âne au niveau de la voie de service de l'Hydro-Québec au niveau des rues de Marseille et Pierre-de-Coubertin
- interdiction aux véhicules lourds de circuler sur ces deux rues qui ne devraient donner accès qu'à la circulation locale uniquement.
- interdiction absolues aux grues, camions et autres véhicules lourds servant à la construction, de même qu'aux véhicules des travailleurs de la construction de circuler sur ces deux rues durant cette période. Accès à la zone de construction par le boulevard du Trianon uniquement.

## 2. Voie de service d'Hydro-Québec

La propriété future de cette zone n'est pas encore déterminée, pas plus que ne le sont les responsabilités d'entretien, les modalités futures d'accès et d'utilisation. Cette zone jouxtant immédiatement les terrains des résidents de la rue Beauclerk mérite une attention particulière.

Pour préserver la tranquillité des résidents actuels et futurs, faciliter l'entretien et décourager le vandalisme ou l'utilisation inapproprié de cette zone, l'accès devrait en être interdit à **tout autre** qu'Hydro-Québec par des barrières à cadenas situées à chacun des bouts de cette emprise, aussi bien aux bouts nord-sud qu'au niveau des rues Marseille et Pierre-de-Coubertin.

Une clôture devrait être érigée à l'arrière des cours des futures résidences qui seront adossées à la rue Beauclerk.

L'entretien de la clôture actuelle et de la servitude pour les années à venir devrait être négocié et assuré par un propriétaire bien défini dans les plus brefs délais.

On devrait conserver le caractère champêtre de cette zone, les arbres matures, le gazon et le chemin de gravier.

Le remplacement de la clôture actuelle à l'arrière des résidences de la rue Beauclerk est à prévoir, celle-ci datant d'une quarantaine d'années et menaçant de s'effondrer en plusieurs endroits.

### 3. Dynamitage

La surface des terrains est à peu de distance du roc: quelques pieds seulement. Il sera peut-être nécessaire de dynamiter, ce qui risque d'entraîner des conséquences fâcheuses sur les fondations de nos propriétés. Il sera PEUT-ÊTRE possible d'éviter le dynamitage pour le creusage des fondations, mais il est douteux qu'on puisse l'éviter pour le raccordement des égouts et des services publics au niveau des rues. Bien qu'il soit évident qu'on devra respecter les règlements en ce domaine, il serait souhaitable de procéder comme suit:

que l'on évite le dynamitage lors de la construction résidentielle, par exemple en surélevant quelque peu les fondations des maisons à construire, et que le dynamitage, **si indispensable**, ne soit autorisé que pour le raccordement des services publics.

faire connaître de manière détaillée aux résidents actuels de la rue Beauclerk les procédures à suivre pour faciliter les réclamations éventuelles en cas d'apparitions de fissures dues au dynamitage et les assurer d'un règlement rapide et sans problèmes.



**Monique Courtois**